

Ora Medusae plus metuenda genis.
 non alius Michael combatit fronte Aracne
 sed odiens formae abhulit equias.

la Peste s. Michaeli i. m. g.
 uferu et lupu ab hro.
 rymul.

In lat. Sprache - AH 56, 312-313 - Blatt 313 leer

64

[1602]

A

BERICHT UEBER DIE GESANDTSCHAFT DER XII ORTE [XIII AUSG. ZH] UND ZUGEWANDTEN ZUM BUNDESSCHWUR MIT DEM FRANZ. KOENIG [HEINRICH IV.] IN PARIS

Zurlauben/HM VI 256-266

"Les ... [40] Ambassadeurs¹ partirent pour cest effect de Solleure a[u] mois de Septembre pour s'acheminer en france, en [2]² troupes: Le Roy avoit commandé aux Gouverneurs, Maires, et Eschevins des Villes où ils passeroient de les recevoir les plus honorablement qu'ils pourroient, On leur fist toutes sortes d'honneurs, On leur fist festin solennell a Dijon en la maison du Roy, a Troye en la sale de l'Evesché & partout on les salua des vins le plus honorable present dont de tout temps on a honoré les Estrangers.

Jls se rendirent a Charanton [Seine] pres Paris le samedi ... [14.] d'octobre ou ils furent visites & festoyes de la part du Roy par [Nicolas Brûlart, Marquis de] S i l l e r y & [Méry] de V i c au logis de Senamy au haut du Village de Charanton, le disné fust plus court qu'en leur pays, car il ne dura que deux heures, mais toujours la saturité en fust la borne. Jls monterent a cheval pour marcher devers Paris,

Le premier des Ambassadeurs [Hans Rudolf S a g e r von Bern] estoit conduit par Sillery qui luy donna la main droicte apres l'avoir long temps refusé, Chaque Ambassadeur avoit un gentilhomme francois qui l'accompagnoit, sur

Le mychemin de cheranton a Paris ils rencontrerent [Hercule de Rohan] le duc de M o n t b a z o n, Pair de france avec [François de La Grange d'Arquien de] M o n t i g n y. Gouverneur de Paris accompagne de ... [100] ou sixvingts [=120] gentilshomes, que le Roy avoit faict avancer pour leur dire qu'ils estoient les bienvenus & pour les conduire en la ville de Paris. Jls ne mirent point pied a terre pour eviter les desordres, descendant & montant a cheval parmy la grande troupe qu'il y avoit aux environs; Des lors ils marcherent trois a trois, estants chacun au millieu des deux gentilshommes françois, & comme le premier estoit entre le duc de Montbazon & Sillery, aussy le second [Johann Jakob von D i e s b a c h? von Bern] estoit entre Montigny & de Vic. (On ne leur pouvoit donner rang plus honorable. C'estoit grand Honneur entre les Hebreux, les Egiptiens, les Romains, et les Assiriains d'estre a la droicte, plus grand au Milieu, tres grand d'aller seuls sans pair)² En cest ordre ils arriverent a la porte de S. Antoine hors laquelle environ de ... [50] pas, le Prevost des Marchands accompagné des Eschevins, des Conseillers de la ville, Quarteniers & principaux Bourgeois ensemble de leurs Arquebusiers, Archers, & arbalestiers, vestus de leurs Hocquetons, aussy les livrees, sans qu'aucun mit pied a terre leur parla, au nom de la ville.

Le contenu de l'harangue: estoit en substance, en nom de trois Estats de la ville, de saluer & congratuler les Ambassadeurs, de l'heureux voyage entrepris pour un[e] ... occasion si sainte, du renouvellement de l'alliance & que la france se soit asseure de ceste confoederation comme d'une monnoye qui n'a Jamais esté descriée promettant la continuation de leur bonne volonté & affection, et disant qu'ils soyent les bienvenus &c.

Cela faict ils entrerent en la ville ensemblement & furent conduicts au logis (qui leur avoit esté marquez par les Mareschaux des logis du Roy)², ou ils trouverent pour premiere preuve des Caresses & magnificences de la ville, bon nombre des bouteilles d'yprocas [=hypocras] blanc & clair et, de Jambons de Mayence, des confitures seiches & des flambeaux de cire Jaune.

Le second Jour de leur arrive ils furent prie a disner au logis du Chancelier [de France, Pomponne I^{er} de B e l l i è v r e], qui les traicta fort somptueusement. Apres disné il les pria de trouver bon, qu'il s'alla rendre aupres du Roy pour les recevoir, & qu'ils eussent un peu de patience, attendant que sa M.^{te} les envoyeroit prendre pour les conduire au louvre, ce qu'ils firent: [Henri de Lorraine, Duc de M a y e n n e] Le duc d'esguillon grand Chambellan de france acompagné de ... [50] ou ... [60] (Jeunes)² gentilshommes des meilleurs maisons qui fussent en Cour les alla trouver, pour les mener au Roy

qui les attendoit. Jls passerent a Pied dans les Guardes francoises & suisses qui estoient en armes & en haye depuis le louvre Jusques a l'hostel de longeville [=Longueville] (celle la a la main droicte, Cellecy a la gauche)² comme ils entroient en la grande Cour du louvre [Henri de Bourbon] le duc de Montpensier Prince du sang accompagné des plusieurs Chevaliers du S.^t Esprit & seigneurs qualifiés les receut de la part du Roy M.^r [Charles de Bourbon] le comte de soissons Prince du sang & grand maistre de france les receut aubas du grand degré du louvre, accompagne des plusieurs Gouverneurs de Provinces & vieux chevaliers entre lesquels estoit [Gilles] de Souvray [=Souvré, Marquis de Courtenuvaux], [Nicolas d'Angennes, Seigneur de] Rambouillet, [Antoine de Silly, Comte de] la Rochepot & autres.

Les cent Suisses de la garde du Roy estoient le long du degré de part & d'autre, les Archers de la garde du Roy faisoient deux hayes Jusques a la porte de la dicte chambre, où il y avoit une telle presse qu'a peine lesdicts Ambassadeurs pouvoient passer a travers.

Sa M.^{te} les receut dans sa chambre estant accompagné des plusieurs Princes du sang & autres Officiers de la Couronne, Gouverneurs des Provinces & chevaliers, Elle leur toucha la main a tous, puis l'advoyer [von Bern, Hans Rudolf] Sager luy dict sommairement, (mais)² en sa langue: Qu'ils estoient venu par le comandement de leurs superieurs, pour asseurer sa M.^{te} de leurs fidelles services, & que suyvant ce qu'ils avoient promis en renouvelant l'alliance ils se promettoient, que sa M.^{te} auroit tres agreable tous leurs comportements, estant venus express, pour Jurer l'observation des choses promises, a quoy ils estoient prests d'obeir quand il luy plairoit, & de luy faire entendre, la charge particuliere qu'ils avoient des leurs superieurs. (Cela fust interpreté par un des interpretes du Roy)² Sa M.^{te} tesmoigna d'une facon Royale & contenance fort gaye, qu'elle demeuroit tres contente de la declaration qu'ils luy avoient faicte de la part de leurs superieurs, lesquels il asseuroit de la sienne semblable comme aussy eux & qu'ils fussent les tres bienvenus, tant au nom du public, que de leur particulier. (Ce qui fust aussy interpreté par le mesme interprete)². Plusieurs Capitaines & autres de leur nation qui les avoient accompagnes firent aussy la Reverence au Roy. Les uns apres les autres, & leur toucha a tous la main.

Ce qu'estant achevé, ils demanderent au Roy, qu'il luy pleust avoir agreable, qu'ils allassent saluer la Reyne [Marie de Medici], ce que sa M.^{te} accorda. Sur quoy ils prindrent congé & repassant par la grande sale il travers-

serent la Court, puis monterent par le degré qui est au coing a la chambre de la Reine, laquelle ils trouverent accompagnée des plusieurs princesses Dames et damoiselles, & de quelques Seigneurs qualifiés, Jls luy firent la reverence les uns apres les autres en luy offrant leur service & les bonnes affections de leurs superieurs, mais ce fust sans luy baiser la main; car tout baiser leur est incogneu (Comme aux Roys des Numides)² & ne se presenterent pas pour luy baiser la robbe, la Reine les remercia fort courtoisement, le lendemain ils allerent voir M.^r le Dauphin [L u d w i g, der spätere König Ludwig XIII.], (Ce Jeune fleuron du lis, l'orient des prosperités de la France, que le Roy faisoit Eslever)² a S.^t Germain[-en-Laye], Jls le virent entre les bras de sa Nourrice, vestu de satin blanc & près de luy ... [Gilles de Souvré, Marquis de Courtenvaux] son gouverneur & [Françoise de Longuejolie] la Dame de m o n t g l a s sa gouvernante, Jl estoit lors aagé de douze mois & quelque Jours, Jl toucha en la main de la plus part des Ambassadeurs, qui luy soubhaitoient accroissement des benedictions avec celuy des années, qu'ils eussent le bonheur de Jouir longuement & heureusement de son Alliance. (Jls admirent sa grandeur pour son peu d'aage, sa Contenance assurée, et son oeil ferme.)² Jls furent puis apres conduicts a la grand sale, qui estoit sur le Jardin où le festin estoit préparé. ([Henri II d'Orléans] le Duc de l o n g u e v i l l e, que le Roy faisoit nourrir pres de son fils, et deux Damoiselles viendrent voir le festin, et du Bout de la table burent a toute la Compagnie, au nom de Monseig.^r le Dauphin. apres disner on leur fit voir les nouveaux bastiment qu'ils font sur la riviere [Seine], les grottes les fontaines les Jardins et tant d'autres merveilles des quelles on parlera desormais en l'Europe, Comme autre fois du labyrinthe [des M i n o t a u r u s], et des Pyramides d'Egipte.³)⁴ Jls reviendrent sur la nuict a Paris, Pour tout cela ils n'oublioient point de presser l'avancement des leurs affaires & disoient, ne pouvoir boire de bon Courage, que le Roy ne les eust resolu en leurs demandes. (Jls ne delibererent a la table comme [Cornelius Publius] t a c i t e dit des allemans, car ils font les affaires le matin. Aussy n'y a il nation, qui n'ait cogneu que le corps saoul, rend les fonctions de l'esprit lourdes, Le luth n'a point d'harmonie quand il est pleint. Jls monstroient n'estre contents en leur particulier, qu'ils n'eussent donné l'entier contentement, a ce que leurs superieurs attendoient de leurs charges. C'estoient toutes personnes choisies qui alloient gravement et froidement aux affaires, et qui par l'aage et par la prudence, avoient desia bruslé toute leur colere, et tesmogne, en plusieurs actions leur fidelité au bien public.

On ne se sert point d'autres en leurs pais. Ceux qui ne conduisent pas bien leur fortune privée, et font negligement leurs affaires, ne sont pas Juge capables de manier les publiques. On leur avoit preparé le logis de la chasse pour s'assembler, toutes les fois qu'ils vouloient conferer et resoudre ensemble les affaires de leur legation.)⁴

Le Roy leur fist dire qu'il avoit ordonné le Chancelier [de Bellière], [Maximilien de Béthune, Duc de Sully, Marquis de] Rosny [Surintendant des finances], [Nicolas IV de Neufville, Sieur de] Villeroi [Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères], Sillery, & de Vic, pour entendre d'eux ce qu'ils desiroient de luy, avant que (de)⁴ Jurer l'alliance: Jls s'assemblerent au logis du Chancelier & les seigneurs nommes du Roy assis a la droicte, & les Ambassadeurs a la gauche.⁵ L'advoyer de Berne [Sager] proposa plusieurs poincts au nom de tous & suplia le Roy d'accroistre la somme de ... [400 000] escus (que sa Ma^{te} avoit ordonne pour estre distribuee en suisse)⁶ sur ce qui (y)⁶ estoit deub, car elle n'estoit suffisante (que)⁶ pour payer seulement les interests, Que les assignations baillees cy devant aux Colonels et Capitaines fussent continués, sans aucun changement où diminution. Que les privileges & Exemptions des Marchands de leur nations traffiquans en france fussent confirmes. (Cete proposition faite en alleman, et reduite en francois par l'interprete du Roy, fut bien considere par le Chancellier, et les seigneurs, qui l'assistoient, les quels donnerent avis à sa Ma^{te} de ce qu'elle pouvoit respondre sur chasque poinct.)⁶ Sa M.^{te} ordonne aux Cantons Catholiques la declaration, qui leur avoit este promise pour pouvoir continuer l'alliance de Milan & de savoye sans manquer ny deffaillir a celle de sa M.^{te} selon les condition y contenues & aux Cantons Protestants, de n'estre forcé de bailler des gens de guerre au cas que ce fust pour faire la guerre a ceux de leur Religion [Hugenotten] & les pouvoir retirer s'il y en avoit deja dans le Royaume,⁷ et bien que nul ne doubtast de la parole du Roi (qui doit estre tenue aussy asseuree, que l'effect)⁸, ils volurent toutefois que tout fust signe avant que d'aller au serment, Comme de Vic leur eust fourny ces declarations & ce que le Roy avoit respondu sur leur demandes, ils promirent d'estre prests le lendemain de Jurer l'alliance. Et l'attendant ... le Conte de Soissons leur donna a disner (les poisons[!] que les plus voluptueses nations ont mis entre les viandes plus exquises et delicieuses, estoient en ce festin en un si grand nombre et de telle grandeur et variete que pompe [=Gnäs Pompeius Magnus] et [Marcus Tullius] Cicéron ne fussent pas sortis de la pour aller manger chez [Lucius Licinius] Lucullus en la

56/64

sale d'apollon.)⁸

Le lendemain Dimanche le 20.^{me} du mois d'Octobre de Vic par le commandement du Roy, les alla prendre au logis de la Chasse les mena en ... [12] Carrosse a la sale de l'evesché [von Paris], où ils attendirent que le Roy qui sortit a cheval du Louvre accompagné des Princes & seigneurs de la Cour, fust arrive en l'Eglise de nostre Dame, richement tapissé et pleine de toute sorte de personnes tant par le bas, que sur les vaultes d'enhaut: Au millieu du Choeur qui estoit tapissé des deux riches tapisseries toutes d'or & de soye, & environ ... [10] pas de la grande porte d'iceluy estoit le siege Royal, relevé de trois degrés sur un petit eschauffaut d'un pied de hault qui avoit 32 pied de long, & ... [16] de large couverts des grands tapis de velou[r]s & le siege estoit couvert d'un drap de pied de velours Cramoisy violet semé des fleurs de lys d'or sans nombre, la chaire du Roy estoit aussy sous un dais tres riche, a main droicte sur le pave estoient les Princes du sang, le Connestable [Henri I^{er} de Montmorency], [et le] Duc de Montbazon a la gauche estoient praepares deux bancs couverts de drap d'or, l'un devant & joignant l'autre, pour asseoir les ... [42!]⁹ Ambassadeurs. La Reine estoit sur un petit eschaffaut au bout des chaires a la main droicte, avec [Charlotte-Catherine de La Trémouille, als Witwe von Henri I^{er} de Bourbon, Prince de Condé] ... Princesse de Condé, [Anne de Montafié, als Gattin von Charles de Bourbon, Comte de Soissons] Contesse de Soisson, [Henriette-Catherine de Joyeuse, als Gattin von Henri de Bourbon, Duc de Montpensier] Duchesse de Montpensier [Anna d'Este, als Witwe von Jacques de Savoie, Duc de Nemours] duchesse de Nemours & la Chancelliere [Marie Prunier, Gattin von Pomponne I^{er} de Bellière] sans qu'il y eust aucun dais sur l'eschaffaut. a la main droicte du grand Autel estoient les Cardinaux [François] de Joyeuse et [Pierre] de Gondy. derriere eux le Chancelier [de Bellière], l'admiral [de France, Charles de Montmorency, Duc] d'Anville [=Dammville] & quelques seigneurs du Conseil, A la gauche du mesme autel, le Nonce du Pape [gemeint Innocenzo del Bufalo, Nuntius von Papst Clemens VIII.], & l'ambassadeur de Venise: Come le Roy fust assis sur en[!] son siege Royal, Les Princes [Henri II de Bourbon, ...] de Condé & [François de Bourbon, ... de] Conty [=Conti] allerent prendre les Ambassadeurs, en la salle de l'evesché, & les amenerent en leurs places, où ils s'arrestèrent Jusques a ce qu'ils virent que l'Archevesque de Vienne [Jérôme de Villars], se presenta pour entrer en l'autel, car ceux qui faisoient profession de la Religion contraire sortirent du Choeur &

monterent au Poulpitre pour voir, sans estre veus: apres la Messe ils retournerent en leur place, L'archevesque portant en ses mains le livre des Saints Evangiles s'aprocha de sa M^{te}: les Ambassadeurs, se presenterent pour faire le serment, devant eux, & entre Sillery & de Vic marchoit [Hans Georg] Wagner Secrétaire d'Etat de solleure portant sur un grand oreiller de velours Cramoisi rouge garni d'or, les deux Traictés d'alliance scavoir l'un en francois, l'autre en Allemand, scelles chacun du grand sceau de sa M^{te} & des sceaux des ... [XII] Cantons & des Allies [gemeint der Zugewandten], Apres qu'ils eurent faict la reverence au Roy, Sillery, dit, Sire, Monsieur de Vic & moy avons conclu le Traicté d'alliance d'entre Vostre Majeste & Messieurs des ligues, suyvant ce qu'il avoit pleu a Vostre Majeste de comander (le traité Sire comme il a este convenu et acordé vous est présenté, Jl contient tous les poincts et articles qui sont aux autres traites, qui sont grandement a l'honneur, et a l'avantage du service de vostre Ma^{te}, M^{rs} les Ambassadeurs des ligues envoyez express par leurs superieurs se presentent pour vous en Jurer l'observation. Nous prions Dieu ardemment et de toutes nos Coeurs qu'il luy plaise ... [de bénir] cete alliance, affinque vostre Maieste en puisse iourir longement et heureusement, et Monseigneur le Dauphin apres elle avec toute grandeur et prosperites.)¹⁰

Ces paroles dictes l'advoyer de Berne [Sager]. chef de l'ambassade porta en langue Allemande en ces termes:

Tres haultes ...¹¹

Le Roy estant debout la teste couverte & tous les assistents teste nue respondit, en ceste sorte[:]

Messieurs J'ay desire ...¹²

Le Chancellier [de Bellière] estant a la main gauche du Roy (par ce que les princes du sang estoient a la droite)¹³ apres avoir mis un genoux en terre devant sa M^{te} commence son discours en ces mots[:]

Messieurs Vous aves ouy de la bouche du Roi, le contentement qu'il recoit de Vostre legation: & l'estime qu'il faict & veult tousiours faire de la bonne amitie alliance & confoederation des Mess.^{rs} des ligues anciens & fidelles amis, Allies & Confoederes de la France. A quoy J'adjousteray la Joye & contentement universel, que pareillement recoivent les Trois Ordres de ce Royaume. De toute memoire & tout ce que l'hystoire nous peult enseigner, l'on a aestime les Etats plus puissants & asseures, qui ont este appuyes, des plus grand nombre d'amis & neantmoins il s'est veu peu souvent, quelque besoing, que les Etats ayent eu de se fortiffier de l'alliance de leur Voysins, qui

ne leur soit demeuré quelque deffiance, que le trop grand accroissement des leurs Allies, ne leur apportast en fin la ruine de leurs Estats. L'alliance de france avec la tres vertueuse Nation des ligues a toujours este exempte de soupcon: En premier lieu il n'y eust Jamais debat praetentions, ny contention entre les deux Estats pour raison des pays, qui de part & d'autre ont esté possedes. Les Roys de france depuis les Traictes & long temps auparavant ont tousiours desire favoriser la grandeur & prosperite de la nation des ligues a quoy outre leur inclination & bonne volonte ils ont este poussé par interets & par raison d'Etat. Plus grands, plus heureux seres, & aves esté, plus ils se sont tenus appuyes & fortiffies d'un puissant Amy; Le Roy Juge que Vostre grandeur est la sienne et Vous aime, & aestime pour les grandes & signalés preuves, qu'il a faict de Vostre valeur & affection au bien de ses affaires, Vous prie de croire que sa grandeur & prosperite sera tousiours la Vostre. ne s'aestimant pas seulement obligé a l'assistance qui Vous est promise par le Traicte, mais ou il adviendroit qu'aucun Prince ou Potentat quell qu'il soit sans nul excepter, entreprist contre Vos Estats il est bien resolu de Vous faire cognoistre par les effects, que Vostre grandeur & consideration luy est en pareille recomandation, que la sienne propre. & pour telle occasion il ne veult espargner ny sa personne, ny aucun moyen que Dieu luy a donné. (Je vous diray que Comme Vous avés Esprouvé, les Roys de france affectionnés a Vous aymer et Cherir, Vous avés pareillement Cogneu leurs Ambassadeurs tres Prompts, et tres affectionnés, a Vous servir, et s'employer en tout Ce qui pouvoit Concerner le Bien, Prosperité, des affaires des ligues. Jls n'ont oncques estimé, Ce que nous avons blasmé en Certains, de se devoir prevaloir de nostre union pour nous desunir et troubler Vostre Repos, au Contraire Je peus dire de scavoir ..., qu'ils ont faict les mellieurs offices qui leur a esté possible, affin de ... [conserver] entre Vous la Paix, Concorde, Union, et bonne Jntelligence, qui Vous a rendu Jusques a present formidables, a tous Vos ennemys, et Vos Pays heureux florissants et tranquilles, autant et plus qu'aucuns autres de la Chrestiente: les Desportements des Ambassadeurs donnent a Cognoistre la Volonté des maistres. le succès et la suite des choses avenues, donnent aussy un grand tesmoignage du Bien qui est en Cette heureuse Alliance. Du vivant du Roy f r a n c o i s Premier ... nous vismes en la quarante quatres [gemeint im Jahre 1544?] toute l'Allemagne, les Pais pas de flandres, les Espagnes, et presque tous les pays d'ytalie, Coniurés a la ruine du Royaume de france sous la Conduite de l'Empereur C h a r l e s quint auquel aussy C'estoit Joinct le Roy H e n r y 8:^{me} D'angleterre le

Roy françois n'avoit lors autre Amy allié, ni Confederé à son secours que la nation des ligues: dont ayant fortiffie ses armées, il fit donner et gagna la Bataille de Cerisoles [Schlacht von Ceresole vom Jahre 1544], s'opposa aux grandes forces que ledit Empereur avoit mises ensemble de toutes les parts de la Chrestienté: luy fit Consommer son armé qui estoit entre en champaigne, et le contraignit de demander la paix; qui luy fust depuis accordé a Crespy [Vertrag von 1544], Comme l'alliance avec les ligues a esté heureuse a la france, aussy il a peut dire que l'alliance de nos Roys a porte de bonheur a Vostre Nation, que Comme l'on a veu la france Joincte d'amitie et d'alliance avec les ligues, ny les Empereurs, ny aucun Prince de sa maison [H a b s - b u r g] ou autres n'ont ose entreprendre de Vous faire la guerre bien qu'au-paravant du temps de l'Empereur M a x i m i l i e n premier des ses predecesseurs, Vous avés esté Contraincts pour la Conservation de Vostre liberté, de Hazarder plusieurs Batailles [wohl speziell Morgarten 1315 und Sempach 1386 gemeint], dont graces a Dieu, la Victoire vous est Tousiours demeurée. Nous esperons et nous promettons moyennant la grace de Dieu, que Ce bonheur Continuera de part et d'autre, si nous suivons les sages Conseils et resolutions de nos Bons Peres, nous tenant bien unys et Joincts ensemble: sans pres-ter l'oreille a chose qui puisse apporter alteration ou refroidissement a nostre Alliance, que nous Conservons soigneusement, en la mesme foy, sur laquelle elle a esté fondee et la Cultivons par tout les bons offices qui se peuvent attendre des vrays et parfaits Amys alliés et Confederés.)¹³

C'est le serment & promesse que praesentement Vous faites au Roy, C'est le serment & promesse que le Roy Vous fait praesentement & observera sainctement.

Ces paroles acheves le Chancellier les invita au serment & a mettre les mains par ordre des Cantons sur les Saints Evangiles comme en la praesence de dieu vivant qui ne peust point estre apellé a tesmoing d'une perfidie & leur dict. Vous Jures & promettes sur le saint Evangiles au nom des Vous seigneurs & superieurs, de bien & fidellement observer le Traicte d'alliance faict entre sa M.^{te} & ... [vos] superieurs sans aller ny faire aucune chose au contraire directement où indirectement. apres que tous les Ambassadeurs eurent Juré, le Roy dit tout hault qu'il Juroit aussy l'observation du Traicte ainsi qu'il avoit esté convenu, & le faisoit de bon Coeur.

Le serment acheve on chanta le Cantique d'allegresse la Musique de toutes sortes d'instruments, retentissoit en l'esglise & l'artillerie tira plusieurs coups de Canon en la place de Greve [=Grève]. De l'esglise on alla en la sale

56/64

de l'Evesche où une table de cent assietes les attendoit, (laquelle fut) couvertes (non de boeufs ou de sanglier entiers, Comme faisoient les Perses et les Romains, mais)¹³ des plus exquises viandes de France incogneues en Suisse. M.^r le Prince de Condé estoit au bout de la Table a la droite M.^r le Prince de Conty, M. le Conte de soisson, le duc de Montpensier, le Connestable [de Montmorency], [Henri de Savoie] le duc de N e m o u r s, le duc d'esguillon, [Charles de Valois] le Conte d'Auvergne [und spätere Duc d' A n g o u l ê m e], ([Charles-Emanuel] le Conte de s o m m e r i v e)¹³ et autres. de l'autre Costé estoient les 42 Ambassadeurs. & gentilhommes parmy eux¹⁴ Sur la sortie du disner (qui dura plus de deux heures)¹⁵, le Roy, qui avoit disne a part, vient en la sale, accompagne des Cardinaux de Joyeuse & de Gondy, & d'autres seigneurs & s'estant mis au bout de la Table, sans s'asseoir, ny permettre qu'aucuns des assis sortit de sa place, se fist porter du vin & beut a ses bons Comperes. Comanda aux Cardinaux d'en faire autant. (les Ambassadeurs luy en sceurent aussy bon grée que si luy eut fait le b...[?]¹⁶, que A l e x a n d r e [d e r G r o s s e?] fit à son hoste, et luy firent raison, avec laquelle le Roy s'en retourna au Louvre. On fit le soir des feux de Joye en la place de Greve, et le Consulat fit enfoncer deux tonneaux de vin, pour donner a boire a tous venants. le Marquis de Rosny fit tirer trois volées de Canon en l'arcenal a chaqu'une desquelles il y avoit ... [20] pieces. Cette bonne chere ny ... [le vin]¹⁷ ne leur osta pas la souvenance de s'assembler des le landemain)¹⁸ & [ils] deputerent six d'entre eux vers le Roy qui estoit au petit Jardin des Tuilleries, pour luy remonstrer que le million d'or qu'il avoit fait distribuer en Suisse ayant este si peu de chose a leur peuple a cause de la grandeur des debtes, les 4000^M 19 escus promis tous les ans ne leur rendoit pas grand contentement s'il ne luy plaisoit d'accroistre la some. Le Roy leur respondit qu'il eust volontiers desire que l'estat des ses affaires permit de leur bailler deux ou 3 millions d'or. Mais la necessité qui est la loy du temps, & a laquelle il fault regler toutes les conventions, rendoient ses bon desseings impossibles de faire mieux, apres tant de ruines des guerres civiles [Hugenottenkriege], et estrangeres [vor allem gegen Spanien und das Reich gemeint], dont son peuple estoit accablé les priant de se contenter du passé & de ce qu'elle leur avoit promis pour l'advenir. (Elle y adioustoit plusieurs parolles pleines de bonne Esperance)²⁰ les Ambassadeurs s'en Contenterent, et s'en allerent (tant plus Allegrement)²⁰ en la maison de ville, Ou le praevoist des Marchands, les Consuls & les Eschevins les traicterent d'une magnificence & sumptuosité digne de Paris (la plus Com-

mode ville pour les delices du monde que fut oncques, et ou l'ordre pour la despence du Bouche est incomparable)²⁰

[Catarina di Gonzaga, als Witwe von Henri I^{er} d'Orléans, Duc de Longueville comme Contesse de Neuchastel ayant combourgeoisie avec plusieurs Cantons [nämlich mit Bern, Luzern, Freiburg und Solothurn] leur donna a disner le Jeudy en suyvant: & le lendemain ils furent conduicts en la galerie haute du louvre, par de Vic, en laquelle ils remercierent le Roy des honneurs qu'ils avoient receus en leur legation & luy demanderent permission de s'en retourner. Ce Congé fust accompagné des effects de liberalite du Roy, ayant ordone, a chaque Ambassadeur une chaisne d'or & une Medaille dont le revers estoit sur l'inviolable fermeté des Alliances du Roy²¹ (: le Corps, et la devise Cronique, rapportant l'anné estoit de mon Jntention.)²² les chaisnes des Ambassadeurs de[s] 12 Cantons estoyent de ... [1200], celles des Allies [Zugewandten] de ... [900] & les moindres de ... [600] livres. Outre ce, la veille de leur depart, le Thresorier des ligues [Claude de Bugnon s?] assiste de Perrot Secretaire & Interpreter en langue Germanique porta a tous les Ambassadeurs ce que sa M.^{te} avoit ordonné tant pour leur voyage que seiour & retour."

- 1) In EA V 1, 615 (Nr. 481) sind - u.a. auch der Zuger Konrad III. Zurlauben - deren 41 aufgeführt!
- 2) Anhand von Dokument AH 64/57 ergänzt.
- 3) Damit dürfte das von Heinrich IV. in Auftrag gegebene "Château neuf" in Saint-Germain-en-Laye gemeint sein.
- 4) s. Anm. 2
- 5) In AH 64/57 sieht diese Passage wie folgt aus: "Ils furent assis à main gauche de la table, comme le Chancelier et les signeurs nommés par le Roy pour les avoyr, l'estoient a la main droite."
- 6) s. Anm. 2
- 7) In AH 64/57 steht hiezü folgende Version: "et aux Cantons protestants de n'estre forcés de bailler des gens de guerre, suivant le traicte au cas que ce fust pour faire la guerre à ceux de leur Religion [Hugenotten], qui sont en france, et les pouvoir retirer s'il y en avoit desia dedans le royaume".
- 8) s. Anm. 2
- 9) Zu den in den gedruckten EA angegebenen 41 Namen kommt noch als Gesandtschaftssekretär hinzu der weiter unten erwähnte Wagner, vgl. AH 31/34
- 10) s. Anm. 2
- 11) s. Zurlauben/HM VI 258-261 12) s. ebenda 261f. 13) s. Anm. 2
- 14) In AH 64/57 steht hievon abweichend: "De l'autre Costé estoient les ... [40!] Ambassadeurs et parmy eux quelques Gentilhommes de qualité, pour les entretenir".
- 15) s. Anm. 2
- 16) wohl im Sinne von Trinkspruch [=Trings?] gemeint

L'Autre: luy en
"faire le Trings"

56/64-65

17) Unsichere Wiedergabe von: _____

18) s. Anm. 2

Ma chere sœur et amie

19) In AH 64/57 steht eindeutig: "quatre Cents mil Escus".

20) s. Anm. 2

21) Am Rande steht die nicht eindeutig zuweisbare Inschrift: "Regis Sacra foedera Magni".

22) s. Anm. 2. Da diese Passage recht verworren ist, wird sie hier original wiedergegeben:

*Le Roy: Le Roy, et le Seigneur (ou le Duc), rapportent
Carne est de mon intention! Les chaises des Amb.*

Kopie, in franz. Sprache, von B e a t II. Zurlauben. - AH 56, 305-311

65

1696 Juli 14., Zug

A

SCHREIBEN VON [STADT- UND AMTSRAT] KARL MOOS AN DEN LANDVOGT DES
THURGAUS, HPTM. BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN, ZUR ZEIT IN
BADEN

"Aus guetem ... mues ich denselben wider mit Unbelieben berichten; Nahdem H. V[eter, alt] Landtvogt [im Rheintal und derzeitiger Stadt- und Amtsrat, Paul] M ü l l e r zum andernmahl und andere Herren und Burger für sich selbst mehr mit ienem bekhandten Herrn [B e a t K a s p a r Zurlauben?, den Pensionen-abholer bzw. -austeiler Frankreichs] umb mein so lang usgestandne [franz.] pensionsportion sollicitirt, bin ich mit ... hinderhaltung und menigkliches-sen bestürzung bis dahin priviert pliben. Heüt nach dem rath hab selbst mit Jme geredt, so kumbt das facit herfür und deütet er auf abbruch 50 frankhen zu gehn anstatt hunderten, so ich vorgehabt, und weiss kheinen anderen stekhen zum schlagen zu finden, als ich neüwlich einem factionsfründ und Knaben, das er under gemeinem wehrendem Gebet gekeglet, helfen habe büessen, auch seye zu Zeiten nit sein freünd gewesen, welches falsum, verschweigt aber ietz des H. Vettters wegen heimliche ursach, so er vormahlen mir vorgeworffen hat, wie er weiss etc. Diss ist under vihlem ruchbar worden des H. Vetter alte wahre freüenden, und gleichsamb stossen sie mich Jhme eilends dessen zu be-richten dise unguete sach Jme demme durch Jhne Jro Exc. H. Ambassadorsen [Mi-chel-Jean A m e l o t] zu participieren und gelangen zu lassen, welcher nit